

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant le déroulement de ce week-end de compétition.

### **Accueil – Informations générales**

Dossier du C.O.L pour les précisions générales et notamment d'accès et d'ouverture des salles.

**Rappel :** Le certificat médical élite est obligatoire pour les catégories Espoir-Junior-Senior.

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour la catégorie Avenir.

Aucun palmarès ne sera délivré.

### **Entraînements la veille des compétitions**

- Pour l'entraînement aux agrès, il se déroulera dans la salle de compétition Jean Bouveri pour chaque session de compétition.
- A l'agrès, le temps d'entraînement se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant à l'agrès de départ lors de la compétition.
- Les gymnastes disposeront de 15mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.
- Les zones de repos restent par groupes au 1<sup>er</sup> agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos au changement d'agrès.
- Horaires d'entraînement par session :

#### **Vendredi 22 avril**

**U16 - U18 :** 14h30 - 16h30

Rotation à l'agrès à partir de 15h00

**Sénior :** 16h40 – 18h40

Rotation à l'agrès à partir de 17h10

#### **Samedi 23 avril**

**Avenir – Espoir :** 17h00 – 19h00

Rotation à l'agrès à partir de 17h30

### **Déroulement de la compétition**

Le temps d'échauffement général s'effectuera dans la salle d'entraînement M. Crespin 30mn avant le temps de préparation d'une heure à l'agrès dans la salle de compétition Jean Bouveri.

- A l'agrès, le temps de préparation se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant au 2<sup>ème</sup> agrès de la compétition. Les gymnastes disposeront de 10mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.
- Les zones de repos restent par groupes au 1<sup>er</sup> agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos.

### **Modalité de sélection**

**En raison de l'application du nouveau code FIG, la qualification s'effectue par quota et non par minima à réaliser pour les catégories juniors et sénior.**

Catégorie junior U16 : Qualification des 12 premiers gymnastes du concours général + liste DTN

Catégorie junior U18 : Qualification des 12 premiers gymnastes du concours général + liste DTN

Catégorie sénior : Qualification des 24 premiers gymnastes du concours général + liste DTN